Déclaration sur la restitution de la zone bouclée de Famagouste à ses habitants légitimes

2012/2019(DCE) - 14/02/2012 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la restitution de la zone bouclée de Famagouste à ses habitants légitimes (la ville de Famagouste, à Chypre, a été capturée par les forces d'invasion turques en août 1974 et une partie de la ville a été bouclée et reste inhabitée sous le contrôle direct de l'armée turque).

Pour les députés, la restitution de la zone bouclée de Famagouste à ses habitants légitimes permettrait de parvenir à un règlement global du problème chypriote. Ils invitent dès lors le gouvernement turc à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et à restituer la zone bouclée de Famagouste à ses habitants légitimes, qui doivent pouvoir s'y réinstaller dans des conditions de sécurité et de paix. Pour leur part, les institutions de l’Union européenne sont appelées à coordonner leurs efforts avec le Parlement pour encourager la coopération de la Turquie dans ce domaine.